



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
1<sup>er</sup> septembre 2020  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettre datée du 31 août 2020, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des pays membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de l'exposé du Sous-Secrétaire général par intérim aux affaires humanitaires et Coordonnateur adjoint des secours d'urgence, Ramesh Rajasingham, ainsi que des déclarations faites par les représentantes et représentants de la Chine, de la République dominicaine, de l'Estonie, de la France, de l'Allemagne – au nom de l'Allemagne et de la Belgique –, de l'Indonésie, du Niger, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de l'Afrique du Sud, de la Tunisie, des États-Unis d'Amérique et du Viet Nam, à l'occasion de la visioconférence sur la situation au Moyen-Orient (Syrie), tenue le jeudi 27 août 2020. Des déclarations ont également été faites par les représentants de la République arabe syrienne et de la Turquie.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre datée du 2 avril 2020 adressée aux représentantes permanentes et aux représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/273), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le texte de l'exposé et des déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité  
(*Signé*) Dian Triansyah **Djani**



## Annexe I

### **Exposé de M. Ramesh Rajasingham, Sous-Secrétaire général par intérim aux affaires humanitaires et Coordonnateur adjoint des secours d'urgence**

Je me concentrerai aujourd'hui sur cinq domaines : premièrement, la maladie à coronavirus (COVID-19) et son incidence sur les services de santé ; deuxièmement, le ralentissement économique ; troisièmement, la protection des civils ; quatrièmement, l'accès humanitaire, qui est essentiel pour nos opérations ; et, cinquièmement, l'appui que les organismes humanitaires ont apporté aux populations dans toute la Syrie.

Dans son exposé au Conseil de sécurité le mois dernier (voir S/2020/758, annexe I), le Secrétaire général adjoint Lowcock avait mis en garde sur le fait que la capacité limitée de dépistage de la COVID-19 en Syrie masquait l'étendue réelle de l'épidémie. Les informations selon lesquelles les établissements de santé sont de plus en plus sollicités et les avis de décès et d'enterrements augmentent semblent toutes indiquer que le nombre réel de cas dépasse de loin les chiffres officiels. Ce que les chiffres officiels montrent, c'est que la transmission locale est très répandue. Pour la majorité des 2 440 cas confirmés par le Ministère syrien de la santé, il est impossible de remonter à une source connue.

L'augmentation du nombre de patients renforce la pression sur le système de santé déjà fragile. Beaucoup hésitent à se faire soigner dans des établissements médicaux, ce qui donne lieu à des complications plus graves avant qu'ils ne finissent par s'y rendre. Les travailleurs de la santé ne disposent toujours pas de suffisamment d'équipements de protection individuelle ou de fournitures connexes. Plusieurs établissements de santé ont suspendu leurs activités en raison de problèmes de capacités et parce que leur personnel avait contracté le virus. Or certains sont déjà situés dans certaines des régions les plus mal desservies en matière de soins de santé.

Dans le camp de Hol, dans le nord-est de la Syrie, 12 centres de santé ont dû suspendre leurs activités ce mois-ci parce que certains de leurs agents avaient été contaminés et avaient dû se mettre en quarantaine, ou parce qu'ils manquent d'équipements de protection individuelle. Les deux hôpitaux de campagne du camp ont depuis repris leurs activités. Des services de santé sans interruption sont impératifs dans le camp de Hol, où la population est déjà considérée comme extrêmement vulnérable. Entre le 6 et le 10 août, huit enfants de moins de 5 ans sont morts dans le camp des suites de conditions très diverses.

Je me fais l'écho du Coordonnateur des opérations humanitaires pour la Syrie, Imran Riza, pour sonner l'alarme autour de ces décès et rappeler qu'aucun enfant ne devrait être forcé de vivre dans les conditions difficiles et potentiellement dangereuses du camp de Hol. Sur les 65 000 personnes qui résident dans ce camp, la majorité, soit 35 000 enfants, ont moins de 5 ans.

L'Organisation mondiale de la Santé dirige cette semaine une mission technique interinstitutions dans le camp de Hol pour examiner comment améliorer la couverture sanitaire dans le camp, malgré les immenses difficultés qu'ont fait naître la COVID-19 et les graves pénuries de personnel et de fournitures qui avaient précédé cette pandémie. Le camp de Hol a également été touché par de nouvelles perturbations de l'approvisionnement en eau à partir de la station d'eau d'Alouk au cours du mois écoulé. L'alimentation en eau depuis Alouk a été interrompue au moins 13 fois cette année, ce qui a touché quelque 460 000 civils dans la province de Hassaké.

Le 22 août, l'alimentation électrique des stations de Mabrouké et Darbassiyé en provenance du barrage de Tehrine a repris, après quoi neuf des 34 puits d'Alouk ont recommencé à donner de l'eau. Les équipes techniques ont pu effectuer des

réparations essentielles à la station le 25 août. En raison de la faible capacité de pompage et d'une nouvelle perturbation le 25 août, l'eau n'est toujours pas arrivée jusqu'à Hassaké. Pour remédier aux pénuries d'eau, les partenaires humanitaires ont livré environ 2 500 mètres cubes d'eau par jour dans la région. Mais cette solution n'est ni suffisante ni tenable. J'insiste sur le fait que les parties au conflit sont tenues, en vertu du droit international humanitaire, de ne pas rendre inutilisables des biens, tels que les installations d'eau, qui sont indispensables à la survie de la population civile.

Mon deuxième point a trait à l'incidence humanitaire du ralentissement économique. La livre syrienne s'est stabilisée depuis qu'elle est tombée, en juin, à son taux informel le plus bas jamais atteint. Cela a également permis de ralentir l'inflation alimentaire. Les prix des denrées alimentaires continuent d'augmenter, mais à un rythme beaucoup moins rapide. Le prix moyen du panier alimentaire national de référence du Programme alimentaire mondial a augmenté de 3% entre juin et juillet, après avoir bondi de 48% entre mai et juin. Il s'agit toujours de niveaux sans précédent ; les prix actuels des denrées alimentaires sont plus de deux fois supérieurs à ceux de la précédente flambée des prix observée au plus fort de la crise, en 2016.

En Syrie, la COVID-19 a entre autres perturbé certaines chaînes d'approvisionnement commerciales. Celles-ci ont également pu être touchées, à des degrés divers, par l'explosion dans le port de Beyrouth. Je tiens à m'associer au Secrétaire général pour exprimer ses condoléances aux familles et aux proches des victimes de cet événement horrifiant et pour souhaiter un rétablissement complet aux milliers de blessés, dont beaucoup sont des réfugiés syriens qui avaient été si généreusement accueillis par le peuple libanais.

Mon troisième point concerne la protection des civils. Dans l'ensemble, le cessez-le-feu dans le nord-ouest tient mais les civils des zones situées en première ligne n'en auront pas vraiment l'impression. Les hostilités dans le nord-ouest ont augmenté en juillet et août, et les sources locales signalent une intensification des bombardements d'artillerie dans les zones de première ligne dans le sud d'Edleb, le nord de Lattaquié, le nord de Hama et l'ouest d'Alep.

Le Haut-Commissariat aux droits de l'homme a recensé au moins 10 civils, dont trois enfants, tués par des frappes terrestres et aériennes dans la « zone de désescalade » en juin et juillet. Trente autres civils, dont 10 enfants, ont été blessés pendant cette période. Je rappelle que, en vertu du droit international humanitaire, toutes les parties à un conflit armé doivent s'attacher en permanence à épargner les civils.

La contamination de vastes pans de la Syrie par des engins explosifs augmente encore l'effroyable coût humain des combats. Tous les mois, nous recensons un flux constant de victimes civiles ; souvent, il s'agit d'enfants tués ou blessés alors qu'ils jouaient ou fouillaient les décombres.

Le 12 août, un groupe d'environ 70 personnes, dont des familles avec enfants, est arrivé à pied dans une zone contaminée par des restes explosifs de guerre, dans la région de Nobbol et de Zahra, dans les faubourgs nord d'Alep. Ils ont déclenché des explosions à la suite desquelles des acteurs armés présents dans la zone ont ouvert le feu. Des dépouilles de victimes ont été retrouvées, mais on ne connaît pas le nombre précis de tués. Le groupe voyageait avec des passeurs locaux – un marché qui a été alimenté par le ralentissement économique et la détérioration des conditions de sécurité dans le sud, ainsi que par d'autres facteurs qui poussent des familles de plus en plus désespérées à prendre des risques extrêmes.

Mon prochain point concerne l'accès. Le 28 juillet, l'ONU a envoyé une livraison d'aide humanitaire à destination de la région rurale du nord d'Alep via le poste frontière de Bab el-Haoua. Il s'agissait de la première livraison de ce type depuis

l'adoption de la résolution 2533 (2020). Le convoi a mis 11 heures pour atteindre sa destination, Bab, après de nombreux retards dus à l'absence d'autorisations délivrées par différentes parties, ainsi qu'au mauvais état des routes. Le temps de trajet jusqu'à Bab depuis le point de passage de Bab el-Salam aurait été d'environ deux heures. Une livraison ultérieure, le 21 août, a également été retardée.

Comme le note le Secrétaire général dans son dernier rapport sur la Syrie (S/2020/813), que les membres ont reçu la semaine dernière, ces difficultés étaient prévues. Elles ont entraîné une intervention humanitaire plus coûteuse, plus risquée, moins rapide et, partant, moins efficace. Les organismes des Nations Unies s'efforcent d'atténuer les conséquences de la réduction du nombre de points de passage autorisés à un seulement. La capacité de Bab el-Haoua, dernier poste frontière autorisé, doit être augmentée, tout comme celle des points de passage à l'intérieur de la Syrie.

D'importants travaux routiers devront être achevés avant l'arrivée de l'hiver. Un dialogue est également en cours avec les parties sur le terrain pour s'assurer que les livraisons humanitaires puissent circuler sans entrave entre Edleb et le nord d'Alep.

À l'intérieur de la Syrie, une mission interinstitutions des Nations Unies s'est rendue à Khan Cheïkhoun et dans l'agglomération de Khoueïn, dans le sud de la région rurale d'Edleb, le 28 juillet. Ces zones reprises par les forces gouvernementales il y a un an. La mission y a constaté que les infrastructures civiles étaient gravement endommagées et que les services de base faisaient défaut. Moins de 300 familles sont revenues. Des travaux sont en cours pour élaborer un plan d'intervention basé sur les besoins identifiés par la mission.

En ce qui concerne Roukban, l'opération humanitaire n'a aucun accès aux 12 000 personnes du camp depuis septembre 2019. Seuls quelques camionneurs locaux ont pu livrer sporadiquement des marchandises de base par des routes informelles, et il n'y a toujours pas d'accès aux services médicaux dans le camp. La situation humanitaire s'est, de ce fait, considérablement aggravée. Depuis le mois de mars, 576 personnes de plus ont quitté Roukban. Toutes les parties doivent apporter leur concours pour aider celles qui veulent encore partir. Des solutions durables doivent être trouvées pour toutes celles qui restent. Il est essentiel que les acteurs humanitaires puissent accéder au camp pour apporter une aide vitale aux civils dans le besoin.

Je voudrais terminer en faisant le point sur l'aide que nous apportons à la population civile dans toute la Syrie. Au cours du premier semestre de l'année, les opérations humanitaires ont fourni une assistance à 7,2 millions de personnes en moyenne par mois dans tout le pays. Plus de 12 millions de procédures médicales ont été effectuées et 5,4 millions de traitements ont été dispensés. Quelque 3 millions de personnes ont bénéficié d'un appui en matière de protection, tels que services de protection de l'enfance, services d'appui liés à la violence fondée sur le genre et soutien à la lutte contre les mines.

Une aide alimentaire a été fournie à 5,4 millions de personnes en moyenne par mois et, depuis juillet, a été étendue aux personnes vulnérables se trouvant dans les centres de quarantaine de la COVID-19. Cette assistance est d'autant plus essentielle que l'insécurité alimentaire continue de s'aggraver en Syrie. Elle doit être maintenue.

Dans son exposé au Conseil le mois dernier, le Secrétaire général adjoint Lowcock a mis en exergue les généreuses annonces de contributions faites à la quatrième conférence de Bruxelles en juin. Sans ces contributions, nous serions incapables d'aider les gens en Syrie. Je me joins à lui pour exhorter les autres donateurs à apporter leur contribution et à partager plus équitablement la charge financière.

## Annexe II

### **Déclaration de M. Zhang Jun, Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie le Sous-secrétaire général par intérim Rajasingham de son exposé et souhaite la bienvenue au Représentant permanent de la Syrie à la réunion.

Après avoir écouté attentivement l'exposé et lu le rapport du Secrétaire général (S/2020/813), je dois dire que nous avons de nombreuses raisons d'être inquiets. La situation économique en Syrie est extrêmement fragile, et la communauté internationale doit appuyer le Gouvernement syrien dans la revitalisation de l'économie. Nous reconnaissons que le Gouvernement syrien a fait des efforts louables pour améliorer les moyens de subsistance du peuple syrien, notamment en mettant en œuvre une réforme agricole, en aidant les petites entreprises, en facilitant le transport entre provinces et en luttant contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

La communauté internationale doit appuyer les efforts de la Syrie par des mesures et une assistance concrètes. Elle doit également soutenir la Syrie dans la défense de sa souveraineté et la gestion de ses propres ressources naturelles. Les champs pétrolifères syriens appartiennent au peuple syrien et ne peuvent faire l'objet d'un pillage illégal par des étrangers.

Des années de sanctions unilatérales ont causé d'énormes difficultés au peuple syrien : elles doivent être levées immédiatement. Les mesures coercitives unilatérales nuisent à l'économie syrienne, détruisent les moyens de subsistance des civils et sapent la capacité de la Syrie à lutter contre la COVID-19. Le Secrétaire général, son envoyé spécial et le Secrétaire général adjoint Lowcock ont demandé à plusieurs reprises la levée des sanctions.

La Chine exhorte vivement les États-Unis à répondre activement à ces appels urgents et à lever sans délai les sanctions unilatérales. Le Secrétariat et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires doivent accorder une attention particulière à cette question, renforcer la recherche et l'analyse en la matière et faire rapport au Conseil de sécurité.

Nous appelons toutes les parties prenantes, en particulier les organismes des Nations Unies, à accroître leur contribution et à resserrer leur coordination des opérations humanitaires en Syrie.

Nous nous félicitons des récents progrès réalisés dans les opérations humanitaires à travers les lignes de front. Des missions ont été envoyées depuis Damas vers le nord-est et le nord-ouest. Nous appelons l'ONU à continuer de renforcer la coopération avec le Gouvernement syrien et à intensifier les opérations à travers les lignes de front en combinaison avec les livraisons transfrontières. Les pays donateurs sont encouragés à remplir leurs engagements d'assistance à la Syrie dans les meilleurs délais. Cette assistance ne doit pas être assortie de conditions préalables, ni être utilisée comme un outil pour faire avancer des objectifs politiques ou exercer des pressions sur le Gouvernement syrien.

Il est inquiétant que l'approvisionnement en eau de la station d'eau d'Alouk ait été coupé, touchant 460 000 personnes. La neutralité des infrastructures civiles doit être garantie.

L'évolution de la pandémie de COVID-19 en Syrie ne saurait être négligée. Des mesures énergiques, ainsi qu'une assistance accrue, doivent être mises en place. Le Gouvernement syrien a pris des mesures décisives dans de nombreux domaines pour réduire le risque de transmission publique et sauver des vies. La communauté internationale doit appuyer ces efforts.

Nous sommes heureux d'apprendre que l'ONU a formé 112 équipes d'intervention rapide et que l'Organisation mondiale de la Santé a dispensé une formation spécifique à 432 personnes. La Chine a déjà livré deux lots de fournitures médicales à la Syrie. La semaine dernière, nous avons remis du matériel médical spécialisé aux hôpitaux pour enfants en Syrie. Nous continuerons de fournir l'assistance nécessaire au peuple syrien.

La situation en matière de sécurité en Syrie mérite une attention particulière. La communauté internationale doit continuer d'appuyer la Syrie dans sa lutte contre le terrorisme, conformément au droit international et aux résolutions du Conseil de sécurité.

Depuis le début de l'année 2020, les attaques de l'État islamique d'Iraq et du Levant en Syrie ont connu une forte augmentation. Des engins explosifs improvisés et des explosions de mines ont récemment fait un grand nombre de victimes. De nombreux incidents peuvent être attribués à des groupes terroristes désignés. Nous sommes préoccupés par l'attaque d'un gazoduc dans la banlieue de Damas, qui a provoqué une panne de courant dans toute la Syrie lundi. La lutte contre le terrorisme est un combat permanent et un travail de longue haleine. Un cessez-le-feu ne doit pas se traduire par le déclenchement d'activités terroristes. La communauté internationale doit rester vigilante et adopter des normes unifiées pour lutter contre le terrorisme, y compris en Syrie.

En ce qui concerne le processus politique, je voudrais réaffirmer le ferme soutien de la Chine au processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens. La souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie doivent être respectées.

Nous nous félicitons que la troisième session de la Commission constitutionnelle reprenne ses travaux aujourd'hui. Nous espérons qu'elle sera productive.

La Chine rejette les accusations infondées des États-Unis. Cette propagande politique et ces mensonges flagrants sont devenus un cliché dans les déclarations des États-Unis. Si les États-Unis se soucient vraiment de la situation humanitaire en Syrie, il y a bien d'autres choses qu'ils pourraient faire au lieu de blâmer les autres, notamment lever les sanctions unilatérales. Je prie instamment les États-Unis de cesser de politiser la question humanitaire en Syrie et de traduire leurs paroles en actes.

## Annexe III

### **Déclaration de M. José Singer Weisinger, Envoyé spécial de la République dominicaine auprès du Conseil de sécurité**

Je remercie M. Ramesh Rajasingham de son exposé. Par son intermédiaire, nous tenons à remercier une fois de plus tous les travailleurs humanitaires, les bénévoles et les organisations locales. Dans des circonstances inimaginables, ils continuent de répondre quotidiennement aux besoins du peuple syrien sur le terrain.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a une autre dimension dans les pays touchés par des conflits. Nous avons tous été secoués et déstabilisés par les conséquences de cette situation sans précédent. Toutefois, force est de reconnaître que dans des contextes comme celui de la République arabe syrienne, il y a d'autres facteurs profondément enracinés et de longue date qui font que la situation est très compliquée. Compte tenu des capacités de dépistage limitées du pays, de l'effondrement de son système de santé et de l'augmentation du nombre d'enterrements et de certificats de décès, il est fort possible que la situation soit bien différente de celle qui ressort des chiffres. Nous saluons les efforts déployés par l'Organisation mondiale de la Santé, à l'appui des autorités sanitaires nationales, pour renforcer la capacité globale de la Syrie à faire face et à réagir à la pandémie.

Nous demeurons extrêmement préoccupés par les niveaux d'insécurité alimentaire dans le pays. Nous notons avec satisfaction que l'explosion survenue dans le port de Beyrouth n'a pas eu d'incidence sur les opérations de fourniture de l'aide alimentaire du Programme alimentaire mondial.

Toutefois, nous craignons que la situation dans le nord-ouest, par exemple, où 2 millions de personnes risquent de se retrouver en situation d'insécurité alimentaire, ne se détériore encore davantage compte tenu de la situation économique difficile et du risque toujours présent d'une intensification des hostilités. Par conséquent, nous réaffirmons la nécessité de maintenir et de faciliter l'accès humanitaire pour fournir une aide alimentaire d'urgence et éviter d'autres conséquences catastrophiques.

Dans le même ordre d'idées, nous voudrions appeler l'attention sur un point que M. Rajasingham a déjà abordé, à savoir que, en raison de la fermeture du point de passage de Bab el-Salam, l'acheminement de l'aide humanitaire dans le nord-ouest se fait à un coût plus élevé, avec plus de risques et moins rapidement. Cette situation est à la fois préoccupante et déplorable.

Dans le nord-est, en dépit d'un accès limité entre les lignes de front, nous continuons d'être interpellés par les lacunes découlant de la fermeture du point de passage de Yaaroubiyé. Les chiffres parlent d'eux-mêmes, et nous constatons qu'il y a plus de cas de COVID-19 dans le nord-est que dans le nord-ouest. À cet égard, nous insistons sur l'impératif humanitaire d'utiliser les moyens les plus efficaces et les plus efficaces pour fournir une assistance aux populations du nord-est, sur la base des besoins et en toute impartialité.

Pour terminer, ce n'est qu'en faisant preuve d'un sens renouvelé d'humanité et de solidarité que nous, le Conseil de sécurité et l'ensemble de la communauté internationale, pourrions aider le peuple syrien dans ces circonstances. La volonté politique est plus que jamais nécessaire pour mettre fin aux souffrances des Syriens. Par conséquent, trouver une solution politique à ce conflit doit être la priorité absolue de toutes les parties prenantes. L'aide humanitaire ne remplace pas, et ne devrait pas remplacer, notre responsabilité commune à cet égard.

Nous vivons une période sans précédent marquée par la peur, les souffrances, l'indifférence et l'incertitude. Mettons tout en œuvre pour amener toutes les parties prenantes à conclure un accord sur un cessez-le-feu national, à faciliter l'accès

humanitaire, à libérer les détenus et les personnes enlevées, à fournir aux familles des personnes portées disparues des informations relatives à leur sort et à œuvrer avec détermination pour réaliser les aspirations légitimes du peuple syrien. Les enfants et les enseignants doivent retourner à l'école en toute sécurité. Les hôpitaux, les écoles et les autres infrastructures essentielles doivent être respectés, les civils doivent être protégés contre tous les dangers, l'insécurité alimentaire, les maladies et la violence, et l'accès humanitaire doit être garanti. Par-dessus tout, face à une pandémie mortelle, nous devons être réalistes et éviter des conséquences catastrophiques.

## Annexe IV

### **Déclaration de M. Gert Auväärt, Représentant permanent adjoint de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Nous remercions le Sous-Secrétaire général par intérim aux affaires humanitaires, M. Rajasingham, de son exposé. Nous voudrions également exprimer notre gratitude au Bureau de la coordination des affaires humanitaires et à ses travailleurs humanitaires, qui fournissent actuellement une aide à 7,2 millions de personnes en Syrie.

Malheureusement, l'instabilité généralisée continue d'entraver ces interventions humanitaires extraordinaires. Selon le rapport du Secrétaire général (S/2020/813), le nombre de violations de l'accord de cessez-le-feu concernant Edleb ont augmenté et les groupes armés extrémistes continuent de prendre pour cible les patrouilles conjointes turco-russes.

En outre, des enlèvements et des actes de répression continuent d'être signalés dans les zones contrôlées par le régime dans le sud de la Syrie. L'Estonie exige la libération de toutes les personnes détenues arbitrairement, en particulier les femmes et les enfants.

À la situation fragile en matière de sécurité s'ajoute l'apparition de la maladie à coronavirus (COVID-19). Dans toute la Syrie, on recense au moins 2 500 cas de maladie à coronavirus. Comme les tests effectués restent peu nombreux, le nombre réel de cas est probablement bien plus élevé.

Il convient de noter que la COVID-19 a déjà eu des conséquences directes sur le processus politique syrien, puisque les délibérations de la Commission constitutionnelle ont été reportées après le signalement de trois cas parmi les membres de la Commission à Genève cette semaine.

Dans le même temps, à l'intérieur de la Syrie, les personnes vivant dans des camps de déplacés surpeuplés sont plus exposées au virus. L'Estonie demande à toutes les parties d'autoriser un accès humanitaire sans entrave à ces zones.

Pour répondre à nos collègues russes et chinois concernant la question des sanctions, je réitère qu'il n'y a absolument aucune preuve que les sanctions de l'Union européenne entravent les interventions humanitaires en Syrie. Les produits alimentaires, les biens essentiels et les fournitures médicales ne sont pas visés par les mesures restrictives de l'Union européenne. Les sanctions ne visent que des individus spécifiques qui soutiennent le régime syrien.

Par conséquent, après neuf années de guerre, c'est le régime syrien qui porte en premier la responsabilité de la détérioration de la situation humanitaire. Les conclusions publiées cette année par la commission d'enquête mise en place par le Secrétaire général, ainsi que d'autres enquêtes indépendantes menées tout au long de cette longue guerre et au sujet de laquelle beaucoup d'informations ont été recueillies, laissent entendre que c'est le régime syrien qui est responsable de la détérioration de la situation humanitaire.

**Annexe V****Déclaration de M. Wadid Benaabou, Coordinateur politique adjoint de la Mission permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : français]

Je remercie M. Rajasingham pour sa présentation. Il l'a souligné, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) continue de se propager, y compris dans le nord-ouest et le nord-est. Et nous savons que la réalité de la pandémie est probablement encore plus alarmante que ce que reflètent les chiffres qu'il a cités, les capacités en matière de test étant très faibles.

Dans ce contexte, il est plus que jamais indispensable de mettre en place une cessation des hostilités immédiate et une pause humanitaire, conformément aux termes de la résolution 2532 (2020) et aux appels du Secrétaire général et de son Envoyé spécial. Cela est d'autant plus nécessaire que la trêve dans le nord-ouest reste fragile.

Nous ne le répéterons jamais assez : le respect du droit international humanitaire est une obligation qui s'impose à toutes les parties. Je pense notamment à la protection des civils, y compris du personnel humanitaire et médical, ainsi que des infrastructures civiles. La France continuera à soutenir fermement tous les efforts visant à prévenir et à punir les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Notre priorité collective aujourd'hui est de parer à l'urgence et de répondre aux besoins humanitaires qui ne cessent de s'accroître en Syrie, mais également au Liban, où les besoins des réfugiés syriens et des communautés d'accueil sont exacerbés par les récents développements. Il faut cesser d'instrumentaliser l'aide humanitaire. Toutes les parties, en particulier le régime syrien, doivent garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave à l'ensemble des personnes qui ont besoin d'aide.

La France regrette la fermeture du point de passage de Bab el-Salam et l'absence de consensus au sein du Conseil pour rouvrir le point de passage de Yaaroubiyé, alors même que la propagation de la pandémie et l'aggravation de l'insécurité alimentaire rendent encore plus indispensable l'acheminement d'aide dans le nord-est et le nord-ouest. Or, nous ne pouvons ignorer les conséquences de l'adoption de la résolution 2533 (2020) : les opérations humanitaires dans le nord-ouest sont désormais plus coûteuses, plus risquées et avec des délais plus importants.

Enfin, seule une solution politique conforme à la résolution 2254 (2015) permettra de mettre un terme à la tragédie humanitaire et de stabiliser durablement le pays. Tant qu'un processus politique crédible ne sera pas fermement engagé, la France et l'Union européenne ne financeront pas la reconstruction. Le Conseil connaît enfin nos positions sur la levée des sanctions et la normalisation. Elles demeurent inchangées.

## Annexe VI

### Déclaration de la Mission permanente de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je fais cette déclaration au nom de la Belgique et de l'Allemagne, corédacteurs sur les questions humanitaires. Nous tenons à remercier le Sous-Secrétaire général par intérim aux affaires humanitaires, Ramesh Rajasingham, de son exposé.

En juillet, une intervenante de la société civile, Amany Qaddour, a demandé au Conseil de sécurité de partager le fardeau auquel sont exposés les travailleurs humanitaires afin que les risques – de déplacement, de violence, d'insécurité et, il convient d'ajouter, de maladies infectieuses – ne soient pas simplement répercutés sur les personnes qui en absorbent déjà beaucoup et qui ont d'ailleurs, dans de nombreux cas, sacrifié leur vie (S/2020/578, annexe II). Il y a une semaine, nous avons rendu hommage à la mémoire de ces victimes à l'occasion de la Journée mondiale de l'aide humanitaire. Malheureusement, la Syrie est tout en haut de la liste des endroits les plus meurtriers pour les travailleurs humanitaires.

Nous nous inclinons devant la mémoire de celles et ceux qui ont fait don de leur vie en s'acquittant de leurs devoirs humanitaires – mais suivons-nous la recommandation de M<sup>me</sup> Qaddour ? Sommes-nous à la hauteur des attentes humanitaires, par exemple, en acheminant l'aide par les voies les plus directes ?

Dans son dernier rapport bimestriel, le Secrétaire général donne une première évaluation des conséquences de la fermeture du point de passage de Bab el-Salam :

« La première aide transfrontière acheminée au nord d'Alep via Bab el-Haoua en vertu de la nouvelle résolution a été confrontée aux difficultés prévues, l'intervention humanitaire devenant plus coûteuse, plus risquée, moins rapide et, partant, moins efficace » (S/2020/813, par. 51).

Et dans ce premier convoi, seuls sept camions n'ont souffert ni des effets des combats ni de conditions hivernales rigoureuses sur des routes en mauvais état. Les entrepôts restent pleins parce qu'un stock suffisant a été constitué en amont, mais cela va changer. Le nombre de camions devra augmenter de manière significative et les problèmes et risques vont se multiplier. Le nombre de Syriens qui ont besoin d'aide humanitaire et de protection est en hausse.

Des années de guerre, de mauvaise gestion et d'oppression, qui sont exacerbées par la crise économique au Liban voisin, ont aggravé la crise économique en Syrie. En conséquence, 1,4 million de personnes supplémentaires se sont retrouvées en situation d'insécurité alimentaire au cours des six derniers mois, et selon les prévisions les plus récentes, 2 millions de personnes supplémentaires risquent de se retrouver en situation d'insécurité alimentaire, et le nombre total pourrait bientôt dépasser les 11 millions.

En outre, la maladie à coronavirus se propage de manière exponentielle dans tout le pays. Les capacités de dépistage restant limitées, la plupart des cas ne sont pas détectés. Les chiffres qui nous sont communiqués ne représentent probablement que la pointe de l'iceberg. La destruction d'établissements de santé et la pénurie de professionnels de santé compromettent gravement toute réponse.

Tout cela indique qu'il faut accroître, et non diminuer, l'accès humanitaire, aujourd'hui et demain. Les pays qui ont fait campagne contre l'accès transfrontalier doivent contribuer activement à améliorer l'accès à travers les lignes. Il faut assurer d'urgence un accès fiable, sûr et sans entrave – et pas simplement une livraison unique spectaculaire par des voies coûteuses et lentes, notamment l'axe

Erbil-Damas-Qamishli. L'aide doit être distribuée à toutes les personnes et à toutes les installations sanitaires, et le régime ne doit pas décider qui mérite ou non de recevoir de l'aide.

À la fin d'août 2020, nous devons reconnaître que l'aide acheminée à travers les lignes en direction du nord-ouest demeure inefficace et que de nombreux postes sanitaires dans le nord-est restent privés des articles de base les plus élémentaires.

En tant que corédacteurs sur les questions humanitaires, nous soulignons une fois de plus que la fermeture du point de passage de Yaaroubiyé en janvier et du point de Bab el-Salam le mois dernier défie la logique humanitaire. Nous avons consacré tous les efforts possibles à la recherche d'une solution guidée par l'impératif humanitaire et nous avons tenté de maintenir ouverts ces points de passage. Ce sont les pays qui limitent systématiquement l'accès humanitaire par les moyens transfrontières convenus qui portent la responsabilité de cette situation. Nous espérons que ceux-ci écoutent attentivement et ont pris connaissance des conséquences que vient de décrire le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Nous espérons qu'ils tenteront également de contribuer à diminuer l'impact humanitaire de la fermeture de ces points de passage.

La station d'alimentation en eau d'Alouk est un autre exemple de la manière dont on fait fi des arguments humanitaires. Ramesh Rajasingham vient d'expliquer les problèmes les plus récents. Il n'existe simplement aucune excuse pour priver d'accès à l'eau des millions d'hommes, de femmes et d'enfants. Il est encore plus inhumain de le faire en période de chaleur estivale et en pleine pandémie. Nous demandons à toutes les parties qui en portent la responsabilité de rechercher une solution durable et de faire en sorte que la région soit constamment approvisionnée en eau.

Les problèmes de protection persistent malheureusement, non seulement pour les personnes détenues arbitrairement ou qui sont toujours portées disparues, mais également pour les victimes d'offensives aériennes ou terrestres. Les chiffres nombre de personnes touchées ont considérablement augmenté au cours des derniers mois. Nous appelons toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue et à prendre en compte les répercussions humanitaires de leurs actions militaires. Nous condamnons les récentes attaques commises par des groupes terroristes. Je souligne encore une fois que toute intervention doit être conforme aux obligations découlant du droit international, notamment le droit international humanitaire.

Enfin, seul un règlement politique conforme à la résolution 2254 (2015) permettra de remettre la Syrie sur la voie de la paix. C'est pourquoi les informations reçues ce matin, selon lesquelles les pourparlers de Genève pourraient reprendre, sont une excellente nouvelle.

## Annexe VII

### **Déclaration de M. Dian Triansyah Djani, Représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Nous remercions le Sous-Secrétaire général par intérim aux affaires humanitaires, Ramesh Rajasingham, du point qu'il nous a fait sur la situation humanitaire en Syrie.

Alors que plus de 11 millions de personnes ont déjà besoin d'aide humanitaire, ma délégation est profondément préoccupée par la souffrance croissante du peuple syrien résultant de la fragilité économique et de la propagation de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), en particulier en raison de la conduite des hostilités dans certaines parties du pays, comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport (S/2020/813).

Ma délégation demeure également préoccupée par le nombre croissant de Syriens qui sont en situation d'insécurité alimentaire.

Une intervention humanitaire ciblée et soutenue est essentielle en vue de remédier à ces problèmes. Nous nous félicitons qu'en dépit des circonstances difficiles, l'ONU continue de fournir une aide humanitaire dans toute la Syrie. Il est important que l'aide réponde aux besoins prioritaires de la population.

Je vais souligner les points suivants.

Premièrement, en ce qui concerne la nécessité d'assurer un accès humanitaire prompt, rapide, sûr et sans entrave, nous exhortons toutes les parties concernées à prendre sans tarder toutes les mesures nécessaires pour favoriser un acheminement sûr et sans entrave de l'aide humanitaire vers tous les civils dans le besoin.

Ma délégation prend note du rapport du Secrétaire général sur la première aide transfrontière acheminée en vertu de la résolution 2533 (2020), avec des opérations plus coûteuses, moins rapides et plus risquées. L'Indonésie apprécie les efforts menés actuellement pour s'assurer que ces opérations se poursuivent avec un impact minimal sur le peuple syrien et attend avec impatience de recevoir plus de détails et d'informations sur cette question. Nous souhaitons également encourager les principales parties, en particulier les autorités syriennes et les organismes des Nations Unies, à poursuivre et à renforcer leur coordination afin d'accroître les livraisons transfrontalières.

Deuxièmement, en ce qui concerne la station de pompage d'eau d'Alouk, ma délégation souhaite aborder spécifiquement cette question car le fonctionnement de cette station, qui fournit de l'eau à près d'un demi-million de civils, a été perturbé à de nombreuses reprises. Les habitants de la province de Hassaké, y compris ceux du camp de Hol, sont continuellement confrontés à une crise de l'eau cruciale. Les graves pénuries d'eau auxquelles sont confrontées ces communautés vulnérables, dans le contexte de la menace d'une épidémie de COVID-19, sont en effet inquiétantes. Nous félicitons l'ONU et ses partenaires pour les efforts qu'ils ont déployés afin de résoudre ce problème et de développer le transport d'eau par camion. Toutefois, il est essentiel de garantir une solution durable et à long terme à ce problème. L'Indonésie encourage l'ONU à continuer de plaider pour un accord durable entre toutes les parties concernées sur la facilitation de l'accès à l'eau en tant que service de base, conformément au droit international humanitaire.

Troisièmement, ma délégation demande instamment à toutes les parties au conflit de cesser immédiatement toute forme de violence. Nous avons insisté sur ce point à maintes reprises. Toutes les parties au conflit doivent respecter l'accord de cessez-le-feu et faire tout ce qui est en leur pouvoir pour protéger les civils. Il ne faut

pas que de nouvelles hostilités éclatent face à la précarité des conditions humanitaires en Syrie. La communauté internationale doit faire tout son possible pour apaiser les souffrances du peuple syrien et prévenir une nouvelle tragédie humanitaire. Des millions de Syriens ne peuvent pas supporter plus de dévastation ou de détresse.

Enfin, s'agissant de la Commission constitutionnelle, ma délégation se réjouit de constater que sa troisième session reprend à Genève. Nous souhaitons apporter notre soutien à tous les membres de la Commission et à l'Envoyé spécial Pedersen, et nous leur souhaitons tout le succès possible pour faire avancer le débat.

## Annexe VIII

### **Déclaration de M. Niandou Aougi, Représentant permanent adjoint du Niger auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie M. Ramesh Rajasingham pour son exposé. Je souhaite également la bienvenue au représentant de la Syrie.

La situation humanitaire en Syrie reste désastreuse, et les actions doivent être intensifiées pour alléger les épreuves que des millions de Syriens endurent depuis près de 10 ans maintenant. Une décennie de guerre, l'effondrement de l'économie et les effets de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) ont encore compliqué les conditions de vie déjà précaires de nombreux Syriens. Dans ce contexte, je voudrais aborder les points suivants.

Premièrement, nous saluons les efforts que fait le Gouvernement syrien pour poursuivre sa collaboration avec l'ONU et d'autres organisations dans la lutte contre la propagation de la pandémie et pour assurer l'acheminement de l'aide humanitaire. Ma délégation se fait l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général aux parties pour qu'elles permettent et facilitent le passage rapide et sans entrave d'une aide humanitaire impartiale pour tous les civils dans le besoin, où qu'ils se trouvent.

Deuxièmement, ma délégation reste préoccupée par la récente intensification des hostilités en dépit de l'accord de cessez-le-feu conclu par la Turquie et la Russie. Nous réitérons l'appel du Secrétaire général et de son envoyé spécial en faveur d'un cessez-le-feu national immédiat en Syrie et d'une action tous azimuts pour lutter contre la pandémie.

Toutefois, ma délégation tient à souligner que l'appel à un cessez-le-feu et la nécessité d'un effort commun et collectif face à la pandémie de COVID-19 ne doivent pas nous détourner de la lutte contre le terrorisme, d'autant plus que les faits montrent que les groupes terroristes tentent de tirer profit de la situation actuelle. Que ce soit en Syrie ou au Sahel, les gouvernements, en partenariat avec la communauté internationale, doivent avoir le droit de poursuivre la lutte contre le terrorisme sur leur territoire, dans le respect du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire, notamment en ce qui concerne la protection des civils et des infrastructures civiles.

Troisièmement, soucieux de renforcer la confiance, le Niger appelle à une libération massive et unilatérale des détenus, ainsi qu'à une action plus significative dans les cas de personnes disparues, de la part de tous les belligérants. Par ailleurs, veiller à ce que tous les détenus reçoivent les soins médicaux nécessaires et à ce que les familles des personnes disparues reçoivent les éclaircissements qu'elles méritent sera une autre étape dans ce sens.

Quatrièmement, nous condamnons les perturbations répétées de la station de pompage d'eau d'Alouk, qui dessert les Syriens de la province de Hassaké, y compris les personnes déplacées qui vivent déjà dans des conditions difficiles, en particulier pendant la pandémie de COVID-19.

Enfin, selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, environ 30 % des denrées alimentaires syriennes transitent par le port de Beyrouth. En raison de l'explosion du 4 août, et alors que la crise humanitaire s'aggrave en Syrie et dans la région, il est urgent de prendre les mesures nécessaires pour garantir l'accès à la nourriture, aux fournitures médicales essentielles et à l'assistance médicale dans tout le pays, conformément à la résolution 2533 (2020). Par conséquent, nous réitérons également notre appel à l'aide humanitaire contre toutes les mesures économiques unilatérales qui pourraient entraver la capacité du Gouvernement à lutter efficacement contre cette pandémie et qui compliqueront l'acheminement de l'aide humanitaire.

**Annexe IX****Déclaration de M<sup>me</sup> Inga Rhonda King, Représentante permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie le Sous-Secrétaire général par intérim aux affaires humanitaires, M. Rajasingham, pour son exposé.

Saint-Vincent-et-les Grenadines reste extrêmement préoccupée par la situation humanitaire désastreuse en Syrie. L'amalgame des conflits, du ralentissement économique et des effets de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a considérablement intensifié l'urgence humanitaire et l'ampleur des souffrances humaines.

Le mécanisme transfrontières reste donc une composante essentielle de la réponse humanitaire et nous continuons à soutenir son fonctionnement. Nous prenons note du dernier rapport du Secrétaire général (S/2020/813), qui souligne, entre autres, que les livraisons d'aide transfrontières sont confrontées à des difficultés considérables, notamment le fait de devoir parcourir de plus longues distances. Il est évident que le mécanisme doit être renforcé et optimisé pour garantir son efficacité à fournir un accès humanitaire rapide, sûr, durable et sans entrave, en coordination avec le Gouvernement syrien et conformément aux principes directeurs de l'aide humanitaire. L'extension de la modalité d'accès à travers la ligne de front doit également être prioritaire pour aider à combler les lacunes existantes.

La situation socio-économique en déclin de la Syrie est préoccupante. Des millions de personnes sont aujourd'hui en situation d'insécurité alimentaire, et des millions d'autres sont au bord de cette menace. Les produits de base sont hors de portée en raison de l'hyperinflation et, par conséquent, de nombreux Syriens ont eu recours à des mécanismes d'adaptation négatifs. Parmi les défis à relever, les cas de COVID-19 sont en augmentation, près d'un tiers de tous les cas actifs nécessitant une hospitalisation. Le système de santé syrien était déjà fragile avant l'apparition de la pandémie, et une épidémie majeure du virus sera sans aucun doute dévastatrice pour le pays.

À ce sujet, nous demandons une fois de plus la levée de toutes les sanctions unilatérales imposées à la Syrie. Ces mesures compromettent la capacité du pays à lutter contre la pandémie et alourdissent encore le fardeau qui pèse sur l'économie moribonde.

Nous nous faisons l'écho de l'appel de l'Envoyé spécial en faveur d'un cessez-le-feu national pour mettre fin à la violence, préserver les infrastructures civiles essentielles et permettre aux acteurs humanitaires de mener à bien leur important travail. Nous exhortons les parties au conflit à respecter le cessez-le-feu dans le nord-ouest et à faire preuve de la plus grande retenue. Nous rappelons également aux parties que toutes les activités militaires et antiterroristes doivent être conformes aux principes fondamentaux qui régissent les conflits armés.

La station de pompage d'eau d'Alouk continue de subir de nombreuses interruptions, laissant près d'un demi-million de civils sans approvisionnement vital, y compris ceux qui résident dans le camp de Hol, très peuplé. Une solution durable à ce problème de plus en plus préoccupant doit être trouvée, en particulier compte tenu de la pandémie.

La reconstruction est inexorablement liée à l'amélioration de la situation humanitaire du pays. Elle est également une condition indispensable au retour volontaire, sûr et digne des réfugiés et des personnes déplacées. Nous continuons donc à encourager les membres de la communauté internationale à contribuer aux efforts de reconstruction du pays.

La situation humanitaire est décourageante et ne s'améliorera pas en l'absence d'un règlement politique du conflit. Le bien-être du peuple syrien doit passer avant tout. Les Syriens sont en droit d'attendre la paix et la stabilité. La communauté internationale doit continuer à s'engager de manière constructive en faveur d'une solution politique qui place le peuple syrien au premier plan.

**Annexe X****Déclaration de la Mission permanente de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je tiens à remercier le Sous-Secrétaire général par intérim aux affaires humanitaires, Ramesh Rajasingham, pour son exposé franc et perspicace sur la situation humanitaire en Syrie. Je veux également exprimer la sincère gratitude et les remerciements de l'Afrique du Sud aux organismes humanitaires, aux partenaires et au personnel des Nations Unies pour leurs efforts inlassables afin de faire en sorte que la population syrienne reçoive l'aide essentielle dont elle a si désespérément besoin.

À cet égard, nous appelons la communauté internationale à soutenir cet effort en contribuant aux programmes humanitaires visant à venir en aide au peuple syrien. Je voudrais également rendre hommage aux travailleurs humanitaires qui ont donné leur vie alors qu'ils portaient assistance aux Syriens.

Depuis le début de l'année, 20 travailleurs humanitaires ont été tués, ce qui fait de la Syrie le pays le plus dangereux pour les travailleurs humanitaires pour la troisième année consécutive, les travailleurs humanitaires nationaux étant les plus touchés. Il faut faire plus pour assurer la sécurité de ces personnes.

Comme nous l'avons entendu ce matin, la situation humanitaire en Syrie continue d'être préoccupante, les civils syriens, en particulier les enfants, dont beaucoup n'ont connu que le conflit, continuant à subir les pires effets de cette situation désastreuse.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a eu un impact supplémentaire important sur les conditions économiques et humanitaires. Les conséquences de plus de neuf années de conflit sur les infrastructures essentielles, notamment dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, ont érodé la capacité de la Syrie de faire pleinement face à cette pandémie. Les risques encourus par les réfugiés et les déplacés sont particulièrement préoccupants, étant donné le surpeuplement des camps dans lesquels ils vivent et leur accès limité aux services d'eau et d'assainissement indispensables.

À cet égard, il est tout à fait consternant que le fonctionnement de la station de pompage d'eau d'Alouk continue d'être interrompu, car cette station est la principale source d'eau propre pour plus de 460 000 personnes dans la province d'Hassaké, y compris le camp de Hol. L'Afrique du Sud appelle donc les parties à veiller à ce que les services d'approvisionnement en eau soient pleinement rétablis et à ce qu'une solution durable à long terme soit trouvée pour que les pénuries et les interruptions ne se reproduisent plus.

En outre, l'Afrique du Sud demande à toutes les parties de respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme s'agissant de la protection des civils et des infrastructures civiles, telles que les écoles, les établissements de santé et les installations d'alimentation en eau.

Cela fait maintenant plus d'un mois que le programme d'aide humanitaire transfrontière a été réduit à un seul poste frontière, à Bab el-Haoua. Nous savons gré à l'ONU et à ses partenaires des efforts déployés pour faire en sorte que les personnes dans le besoin subissent le moins possible les conséquences de cette réduction.

Cependant, nous devons également avoir conscience des difficultés accrues que cela a entraînées, en rendant les opérations humanitaires dans le nord-ouest plus coûteuses, plus risquées et moins rapides. L'Afrique du Sud appelle toutes les parties prenantes, en particulier le Gouvernement syrien, à accroître leur coopération avec les organismes humanitaires et à œuvrer à l'amélioration et au renforcement de toutes les modalités, y compris les programmes d'assistance à travers les lignes de front.

Nous prenons note avec satisfaction des efforts pour accroître les livraisons à travers les lignes de front dans le nord-est et le nord-ouest de la Syrie, et nous invitons toutes les parties à poursuivre ces efforts.

L'Afrique du Sud réitère son appel en faveur de l'acheminement sûr, sans entrave et impartial de l'aide et de l'assistance humanitaires à tous ceux qui en ont besoin, conformément aux dispositions du droit international humanitaire.

Compte tenu de la persistance de la crise humanitaire et des effets importants de la pandémie de COVID-19 dans toutes les régions de la Syrie, l'imposition de sanctions unilatérales ne fait qu'aggraver un peu plus la situation économique et humanitaire du pays. À cet égard, nous demandons au Secrétaire général d'inclure dans ses rapports bimestriels au Conseil de sécurité un aperçu des effets et de l'impact des sanctions unilatérales sur la situation humanitaire en Syrie.

Pour conclure, la situation en Syrie ne peut être résolue que par la négociation et la médiation. L'Afrique du Sud appelle toutes les parties à consentir tous les efforts possibles pour mettre intégralement en œuvre la résolution 2254 (2015). Nous nous félicitons d'apprendre à cet égard que les discussions de la Commission constitutionnelle à Genève, suspendues après que plusieurs participants ont été testés positifs à la COVID-19, vont reprendre ce jour.

## Annexe XI

### **Déclaration de M. Kais Kabtani, Représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie le Sous-Secrétaire général par intérim aux affaires humanitaires, Ramesh Rajasingham de son exposé.

Ma délégation prend également note du dernier rapport du Secrétaire général sur la situation humanitaire en Syrie (S/2020/813), présenté en application des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Les dernières informations indiquent que la Syrie est actuellement confrontée à une situation extrêmement inquiétante en ce qui concerne la maladie à coronavirus (COVID-19). La pandémie connaît une croissance exponentielle qui menace les plus vulnérables et perturbe le bon déroulement des travaux tant attendus et ô combien nécessaires de la Commission constitutionnelle à Genève.

En outre, des millions de Syriens sont en train de basculer dans la pauvreté et l'insécurité alimentaire du fait que l'économie est en chute libre, ce qui aggrave encore la situation humanitaire.

Nous sommes profondément consternés par la catastrophe humanitaire et socioéconomique qui se prépare en Syrie en conséquence de la pandémie de COVID-19 et de l'effondrement économique. Il est donc urgent de remédier à la vulnérabilité, à la fragilité et aux vecteurs de l'instabilité afin d'enrayer l'aggravation de la crise humanitaire.

La Tunisie estime qu'il faut mettre l'accent sur cinq priorités clefs : le cessez-le-feu, l'accès humanitaire, les soins de santé, la sécurité alimentaire et la réhabilitation de services publics essentiels. Je souhaite m'appesantir sur ces priorités.

Premièrement, mettre fin aux hostilités et rétablir le calme dans toute la Syrie sont à la fois des conditions préalables à remplir d'urgence et des objectifs de long terme à atteindre pour faire efficacement face à la crise humanitaire provoquée par la COVID-19 et mettre la Syrie sur la voie d'une paix durable et pérenne.

Nous restons profondément troublés par la précarité des conditions de sécurité en Syrie et par l'incidence que cela a sur l'intégrité physique des civils, notamment des femmes et des enfants, ainsi que sur les infrastructures civiles.

Ces dernières semaines, les tensions et les troubles sont devenus plus tangibles dans plusieurs zones du nord et du sud de la Syrie. En outre, les violations du droit international humanitaire et du cessez-le-feu n'ont malheureusement pas diminué, en dépit de l'appel de l'Envoyé spécial Pedersen à un cessez-le-feu national, et malgré les accords obtenus sur la zone de désescalade d'Edleb.

Nous appelons de nouveau toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue, à désamorcer les tensions et à protéger les civils et les biens de caractère civil, et ce, en toutes circonstances. Le peuple syrien ne pourra pas supporter une nouvelle vague d'hostilités généralisées.

En définitive, un processus politique bien engagé, qui permette un règlement politique juste, dirigé et pris en main par la Syrie, facilité par l'ONU et conforme à la résolution 2254 (2015), viendrait à bout de la crise humanitaire et apporterait paix et prospérité au peuple syrien.

Deuxièmement, je rappelle l'importance d'une approche de l'aide humanitaire fondée sur les besoins, adaptée aux vulnérabilités et appliquée à toute la Syrie, qui exploite toutes les modalités d'accès. Nous accueillons favorablement la reprise des

opérations transfrontières vers le nord-ouest de la Syrie à partir de Bab el-Haoua, en application de la résolution 2533 (2020), ainsi que l'augmentation globale des secours humanitaires depuis Damas au premier semestre 2020, notamment vers le nord-est. Nous prenons également note de l'avancement de la planification de la mission exigeant le franchissement de lignes de front à destination d'Atareb, dans le nord-ouest de la Syrie.

Les difficultés que génère l'utilisation d'un point de passage unique, conformément à la résolution 2533 (2020), mettent en évidence la nécessité d'un engagement, d'une coopération et d'un dialogue entre les parties compétentes, afin de maintenir un accès humanitaire sûr, rapide, sans entrave et durable vers le nord-ouest.

Troisièmement, il est plus nécessaire que jamais d'accorder une attention systématique au système de santé syrien, qui manque de ressources et d'équipements, si nous voulons éviter une propagation catastrophique de la maladie. Il est impératif d'intensifier les efforts visant à assurer un financement adéquat, à augmenter les capacités de dépistage et à fournir du matériel médical, ainsi qu'à appuyer les partenaires humanitaires et à protéger les personnels médicaux et humanitaires.

Quatrièmement, l'augmentation alarmante de l'insécurité alimentaire, aggravée par l'inflation, la pauvreté et le chômage massifs, souligne la nécessité de soutenir durablement les moyens de subsistance, de renforcer les filets de sécurité et de veiller à une résilience à long terme. Nous apprécions à cet égard que le Programme alimentaire mondial ait rehaussé son assistance à des millions de personnes dans le besoin dans toute la Syrie, compte tenu, en particulier, de l'incidence économique de la COVID-19.

Cinquièmement, il faut réhabiliter les services publics essentiels, tels que les hôpitaux, les écoles, l'approvisionnement en eau et en électricité et l'assainissement. La Tunisie est profondément troublée par la question récurrente, qui n'est toujours pas résolue, des interruptions de l'approvisionnement en eau propre et en électricité en conséquence des hostilités, ce qui restreint l'accès des Syriens innocents à ces services de base et va à l'encontre des mesures d'assainissement et d'hygiène de base pour lutter contre la COVID-19.

Nous soulignons qu'il est critique qu'une solution durable à ce problème, quelle qu'elle soit, intègre la réhabilitation des lignes électriques et des conduites d'eau, et appelons de nouveau les parties à respecter leurs obligations en vertu du droit international humanitaire. Dans le même temps, la réhabilitation des hôpitaux et des écoles, en ruines au terme de près d'une décennie de conflit, est un impératif moral aux fins d'améliorer modestement la vie des enfants et des autres populations syriennes vulnérables et de s'attaquer à la seule bataille qui compte : celle qui consiste à sauver des vies et les générations futures.

**Annexe XII****Déclaration de M. Rodney Hunter, Coordonnateur politique des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie vivement le Sous-secrétaire général par intérim aux affaires humanitaires de son exposé aujourd'hui. Son évaluation ne laisse planer aucun doute : le peuple syrien a plus que jamais besoin de l'aide humanitaire des Nations Unies, or le régime d'Assad n'assume pas sa responsabilité de fournir une aide humanitaire conforme aux principes d'humanité, de neutralité et d'impartialité.

En cette période de besoins humanitaires importants, le bien-être de millions de Syriens reste à la merci des calculs politiques du régime d'Assad et de la Fédération de Russie. En raison des veto cyniques et inhumains opposés par la Russie et la Chine cet été, l'aide humanitaire des Nations Unies acheminée par les modalités transfrontières a dû être réduite à un goutte-à-goutte à travers le seul point de passage restant, à Bab el-Haoua. Et il a beau prétendre le contraire, nous n'avons constaté aucune amélioration durable s'agissant de l'accès par-delà les lignes de front autorisé par le régime. Le fait que la Russie et la Chine aient refusé de renouveler l'autorisation du point de passage de Yaaroubiyé continue d'avoir une profonde incidence sur la vie des Syriens dans le besoin.

Nous sommes profondément attristés par les rapports publiés par l'UNICEF ce mois, selon lesquels huit enfants de moins de 5 ans sont morts dans le camp de Hol en moins d'une semaine. D'après ce que nous avons compris, quatre de ces décès étaient dus à des complications liées à la malnutrition.

Je sais que nous parlons tous en permanence de ce genre de choses au Conseil de sécurité, mais je crains que nous en oublions parfois le sens des mots, parce que nous évoquons ces événements horribles dans nos déclarations régulières. Mais ce sont des personnes réelles dont nous parlons ; ce sont des enfants réels ; ce sont des vies réelles qui ont été interrompues. Ces personnes n'auront jamais eu la chance de devenir ce qu'elles auraient dû devenir. Elles n'auront jamais eu l'occasion de concrétiser leur potentiel ; elles n'ont pas pu choisir la situation dans laquelle elles ont été plongées. Ces décès auraient pu être évités si les milliers d'habitants du camp avaient pu bénéficier de la combinaison salvatrice d'aide transfrontière depuis Yaaroubiyé et d'aide acheminée par-delà les lignes de front à partir de Damas.

Chacun de nous doit se demander si la mort de ces huit enfants innocents aurait pu être évitée si le Conseil avait pu maintenir le poste de Yaaroubiyé ouvert. Pour les États-Unis, la réponse à cette question est très claire : oui. Le Conseil de sécurité doit mieux faire.

Les États-Unis sont également préoccupés par des informations faisant état d'une épidémie massive de maladie à coronavirus (COVID-19) dans la région de Damas, ainsi que dans d'autres zones contrôlées par le régime. Les autorités syriennes de Damas ne transmettent aucune statistique fiable et le régime d'Assad ne fait globalement pas preuve de transparence sur l'ampleur de l'épidémie. Rien n'établit clairement comment le Gouvernement syrien utilise l'aide qu'il reçoit de la communauté internationale pour lutter contre la COVID-19. Le régime n'a pas non plus mené de campagne de santé publique significative ni sensibilisé la population à prévenir la propagation du coronavirus.

Par conséquent, nous demandons aux autorités syriennes d'accorder immédiatement aux Nations Unies et aux organisations non gouvernementales internationales un accès complet et transparent pour qu'elles recueillent des statistiques et déterminent l'ampleur de la pandémie en Syrie. Tant que ce ne sera pas le cas, le peuple syrien continuera de souffrir sans que lui ou le reste du monde ait la moindre idée de ce qui se passe sur le territoire du Gouvernement syrien.

La maladie à coronavirus exacerbe sans le moindre doute la crise humanitaire syrienne. Sur les plus de 1 600 cas confirmés de COVID-19 recensés, des dizaines de travailleurs sanitaires dans toute la Syrie ont été testés positifs. Cela complique les efforts humanitaires.

Les États-Unis se tiennent aux côtés des médecins syriens et des autres professionnels de la santé et travailleurs humanitaires, y compris les Casques blancs bénévoles, qui œuvrent en première ligne de la pandémie pour protéger leurs communautés. Nos pensées accompagnent ces hommes et ces femmes courageux des Casques blancs, qui mettent leur vie en danger pour se porter au secours d'autrui. Le Conseil peut être assuré que les États-Unis continueront à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour fournir une aide humanitaire et un appui à tous les Syriens dans le besoin.

Dans le nord-est de la Syrie, les États-Unis surveillent de près l'état de fonctionnement de la station d'eau d'Alouk. Nous avons dit très clairement à toutes les parties, y compris aux autorités turques, qu'il était inacceptable de restreindre l'accès à l'eau et aux autres services de base. Nous encourageons l'ONU à fournir une assistance technique afin d'assurer le fonctionnement de la station d'eau, car il est impératif de garantir un débit d'eau suffisant pour répondre adéquatement aux besoins humanitaires, surtout en cette période de pandémie. Les États-Unis continueront à prendre langue avec les parties concernées pour parvenir à une solution durable.

Dans le nord-ouest de la Syrie, les récentes frappes aériennes de la Russie et les mouvements terrestres des forces syriennes dans la province d'Idlib sont très préoccupants. La préservation de l'accord de cessez-le-feu turco-russe, signé le 5 mars, est fondamentale afin de parvenir à un règlement politique durable du conflit. Il est en particulier plus indispensable jamais de maintenir le cessez-le-feu d'Idlib depuis que la résolution 2533 (2020) a contraint l'ONU à transférer ses opérations de Bab el-Salam à Bab el-Haoua, seul point de passage restant pour acheminer l'aide à l'ensemble des populations déplacées.

La reprise des hostilités militaires pourrait avoir de lourdes conséquences sur les livraisons d'aide de l'ONU transitant par Bab el-Haoua au point même de les paralyser et, s'il devait être fermé, aucune autre option n'est prévue pour faire entrer l'aide transfrontière dans le pays.

C'est pourquoi chacun des membres du Conseil doit prendre l'engagement de veiller à ce que Bab el-Haoua reste ouvert. À cette fin, les États-Unis exhortent la Turquie et la Russie à contenir tous les incidents susceptibles d'exacerber les tensions, à poursuivre leur coopération pour la mise en œuvre du protocole d'accord du 5 mars et à rétablir le calme à Idlib.

Le régime d'Assad doit également donner suite aux appels de l'Envoyé spécial Pedersen pour atténuer la propagation de la maladie à coronavirus en libérant les détenus qui sont injustement emprisonnés dans des conditions effroyables.

Il y a sept ans, le 21 août 2013, le régime d'Assad a lancé une terrible attaque chimique à l'agent neurotoxique sarin dans le quartier de la Ghouta à Damas, qui a tué plus de 1 400 Syriens, dont beaucoup d'enfants. En cet anniversaire solennel, les États-Unis réaffirment leur détermination à empêcher toute nouvelle utilisation de ces armes meurtrières et à faire répondre le régime d'Assad de ses crimes odieux contre le peuple syrien.

Les États-Unis sont attachés à l'avenir des Syriens – de tous les Syriens. Tous les enfants syriens doivent avoir la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel. Au lieu de cela, eux et leurs parents s'inquiètent de savoir s'ils vivront jusqu'à leur prochain anniversaire. C'est inacceptable. Les États-Unis continueront à œuvrer en faveur d'un avenir pacifique pour tous les Syriens, et nous savons que les autres membres du Conseil feront de même.

## Annexe XIII

### **Déclaration de M. Pham Hai Anh, Représentant permanent adjoint du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie le Sous-secrétaire général par intérim aux affaires humanitaires, Ramesh Rajasingham, de son exposé. Ma délégation prend note avec préoccupation des informations fournies dans le dernier rapport du Secrétaire général (S/2020/813) et du point de la situation fait aujourd'hui par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

Il est malheureux que nous puissions nous habituer à entendre chaque mois ces rapports et ces chiffres troublants et que nous ne fassions toujours rien pour mettre un terme à la détérioration de la situation humanitaire en Syrie. Le Viet Nam est profondément préoccupé par les difficultés insurmontables que rencontrent les Syriens ainsi que par les défis croissants à relever pour répondre à leurs besoins fondamentaux.

Il n'y a pas de moyen facile de rendre compte du nombre de civils tués et blessés. De fait, durant la période à l'examen, ce chiffre s'élève à 369, dont la moitié sont des femmes et des enfants, beaucoup tués ou mutilés par des engins explosifs.

L'absence de dommages aux établissements d'enseignement au cours de la même période est un bon signe qui doit être maintenu. Nous sommes très préoccupés par les attaques qui continuent de viser le fragile système de santé et les agents de santé aussi indispensables que débordés, ainsi que par les morts et les blessés que l'on compte dans leurs rangs du fait des hostilités, sans oublier la maladie à coronavirus (COVID-19) qui les touche également. Des conséquences catastrophiques ne sauraient être évitées si le système de santé n'est pas protégé et renforcé.

Nous sommes préoccupés par l'aggravation de la propagation de la COVID-19 en Syrie et ses répercussions sur la situation humanitaire déjà désastreuse dans le pays. Cet ennemi menace des millions de Syriens dans toutes les régions en limitant l'accès humanitaire, en entravant la réponse humanitaire, en aggravant la crise socioéconomique et en plombant la capacité de redressement de l'économie. Qui plus est, la pandémie a entravé les efforts de dialogue et de négociation visant à trouver une solution à long terme aux souffrances du peuple syrien. Il y a quelques jours à peine, les discussions tant attendues dans le cadre de la Commission constitutionnelle ont malheureusement été suspendues.

L'eau et la nourriture sont essentielles à la survie des êtres humains. Nous restons très préoccupés par l'insécurité alimentaire croissante dont souffrent des millions de personnes, ainsi que par les incidents répétés qui provoquent des pénuries d'eau touchant des centaines de milliers de personnes.

Le Viet Nam aimerait souligner les points suivants.

Premièrement, en ce moment, il est important de garantir un accès humanitaire rapide, sûr et sans entrave afin d'assurer le bon déroulement des opérations humanitaires dans toutes les régions de la Syrie. Un environnement durable et calme est indispensable. L'insécurité et l'aggravation de la violence et des troubles dans le nord-ouest, le nord-est et d'autres régions doivent être traitées si nous voulons que l'aide humanitaire parvienne aux personnes dans le besoin en temps voulu et en quantité suffisante.

Nous réaffirmons notre appui à l'appel lancé par le Secrétaire général et l'Envoyé spécial en faveur d'un cessez-le-feu national et exhortons les parties à respecter pleinement le droit international humanitaire, en particulier l'obligation de protéger les civils et les biens civils. Nous les engageons également à faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire.

En ce qui concerne la mise en œuvre de la résolution 2533 (2020), nous nous félicitons des mesures prises par l'ONU et ses partenaires d'exécution pour relever les défis logistiques afin de maintenir la fourniture de l'aide dans le nord-ouest de la Syrie. Nous notons l'augmentation du nombre de livraisons à travers les lignes de front vers le nord-est et encourageons le Gouvernement syrien et les parties concernées à poursuivre leur coopération à cet égard.

Deuxièmement, en ce qui concerne la réponse humanitaire, le Viet Nam salue les efforts déployés par les organismes de l'ONU et les partenaires et donateurs internationaux pour apporter un soutien au peuple syrien. Nous souhaitons rendre hommage à tous les travailleurs humanitaires sur le terrain pour leur dévouement de tous les instants face aux grandes difficultés qu'ils rencontrent.

Nous réaffirmons une fois de plus qu'il importe de renforcer la capacité de préparation et de réponse de la Syrie à la COVID-19 en fournissant l'assistance technique, le matériel médical et le personnel nécessaires, selon les besoins. Une réponse rapide peut être d'une grande aide, notamment en améliorant les capacités de test et en mettant en œuvre des mesures de base pour éviter une épidémie à grande échelle.

Nous aimerions également appeler toutes les parties concernées à s'atteler aux problèmes qui ont été signalés en ce qui concerne la situation dans les camps de personnes déplacées. La pénurie d'eau causée par l'interruption de service à la station de pompage d'Alouk, touchant près d'un demi-million de personnes à Hassaké, requiert une solution rapide et durable.

Enfin et surtout, nous appelons à la poursuite de l'appui international à la Syrie dans tous les domaines et par tous les moyens en fonction de ses besoins.

La situation humanitaire en Syrie exige une solution à long terme qui apporte une paix et un développement durables à l'ensemble du peuple syrien. Nous sommes fermement convaincus que la seule façon d'y parvenir est de rechercher un règlement politique global, conformément à la résolution 2254 (2015) et dans le strict respect du droit international.

**Annexe XIV****Déclaration de M. Bashar Ja'afari, Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais et arabe]

Au cours des dernières années, les Gouvernements de certains États membres du Conseil de sécurité ont traité la situation humanitaire dans mon pays avec une sélectivité flagrante. Cette sélectivité s'est manifestée, et continue de se manifester, par leur focalisation politisée sur certaines zones afin de protéger les éléments résiduels des organisations terroristes qui les contrôlent. Cette sélectivité vise également à empêcher l'Armée arabe syrienne et ses alliés de libérer ces zones du terrorisme. Dans le même temps, ces Gouvernements ont délibérément fait abstraction des conditions humanitaires catastrophiques dans lesquelles vivent les Syriens dans d'autres zones occupées par les forces américaines et turques et des crimes commis par leurs supplétifs, à savoir les milices séparatistes et les organisations terroristes.

Dans ma déclaration d'aujourd'hui, je me concentrerai sur les zones qui ont été qualifiées dans les délibérations du Conseil de zones situées dans le nord-est de la Syrie, et que l'Administration américaine appelle zones à l'est de l'Euphrate. Les souffrances que connaissent ces zones ne sont pas seulement dues aux pratiques criminelles de l'État islamique d'Iraq et du Cham, une organisation terroriste, ni aux crimes de la coalition internationale illégale qui a semé la dévastation et le chaos dans la région et a ouvert la voie à l'occupation et au pillage des ressources de la Syrie, notamment le pétrole, le gaz, les antiquités et les cultures agricoles. Au contraire, les souffrances du peuple syrien dans ces régions se sont aggravées en termes de quantité et de qualité du fait des crimes commis par l'occupation américaine et turque.

Aujourd'hui, comme c'est le cas depuis plus de 20 jours, plus d'un million de civils syriens dans la ville d'Hassaké et ses environs – dans le nord-est de la Syrie – sont privés d'eau et souffrent de la soif à cause des crimes persistants du régime turc et de son utilisation de l'eau comme arme de guerre pour punir les habitants de la ville, y compris les femmes, les enfants et les personnes âgées, parce qu'ils rejettent l'occupation et restent fidèles à leur pays.

Avec la bénédiction de l'Administration américaine et de ses sbires, les forces d'occupation turques et leurs supplétifs ont interrompu l'approvisionnement en eau potable depuis la station de pompage d'Alouk et des puits qui l'alimentent, à plus de 16 reprises et pour des périodes variables, dont la dernière a duré plus de 20 jours, ce qui a causé des souffrances à notre peuple à Hassaké, une ville qui est frappée par la soif en raison d'une chaleur extrême et des menaces sanitaires liées à la propagation de la pandémie de maladie à coronavirus.

Au nom du Gouvernement de mon pays, j'ai adressé de nombreuses lettres officielles relatives à cette situation au Conseil et au Secrétaire général. Malheureusement, le Conseil n'a pris aucune mesure concrète pour mettre un terme à ces atrocités et à ces violations graves que je viens de décrire.

Tout en exprimant nos remerciements et notre gratitude au Secrétaire général pour sa réponse rapide et ses bons offices visant à mettre fin aux souffrances de notre peuple à Hassaké et à faire en sorte que l'approvisionnement en eau potable soit rétabli rapidement, nous condamnons le régime turc et ses outils qui n'ont pas réagi aussi rapidement que cela était nécessaire, et nous déplorons les positions de M. Lowcock, qui est censé représenter le visage humanitaire de l'ONU. Au lieu de condamner les crimes de l'occupation turque dans ses exposés, M. Lowcock a remercié, devant le Conseil, le régime turc d'avoir facilité l'envoi d'une équipe technique pour réparer la station d'Alouk, passant sous silence le fait que le régime turc avait bombardé la station

et attaqué ses travailleurs, avant de les expulser lorsqu'il a lancé l'opération dite Source de paix. Il a également passé sous silence le fait que cette station est une installation civile qui approvisionne en eau potable plus d'un million de civils syriens et que la bombarder ou interrompre cet approvisionnement en eau est un acte barbare, un crime de guerre et un crime contre l'humanité en vertu du droit humanitaire international, y compris la Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre. Cette situation exige une action urgente de la part de l'ONU pour mettre fin à cette occupation et aux souffrances du peuple d'Hassaké causées par la privation d'eau et la soif. Je m'attendais à voir M. Lowcock à la tête d'une manifestation humanitaire devant le siège de la Mission permanente de la Turquie pour protester contre la privation d'eau potable dont font l'objet les habitants de la ville d'Hassaké.

Nous avons le droit de poser cette question : si M. Lowcock est partial et incapable de prendre des positions professionnelles, objectives et crédibles, pourquoi les soi-disant corédacteurs des textes du Conseil portant sur la situation humanitaire n'ont-ils rien fait pour organiser des réunions et adopter au moins une déclaration du Président condamnant le fait qu'Erdoğan a pris pour cible la station civile d'eau d'Alouk et a utilisé l'eau comme arme pour punir des civils ?

Il est clair que la loyauté de ces corédacteurs autoproclamés et de ceux qui les soutiennent envers l'OTAN et ses politiques agressives l'emporte sur tout respect du droit international, de la Charte des Nations Unies et des droits de l'homme. Cela a toujours été évident, car ils n'ont rien dit lorsque les attaques des forces d'occupation américaines ont endommagé gravement les barrages de l'Euphrate et du Baas, les centrales énergétiques et hydrauliques, le célèbre pont suspendu de Deir el-Zor et d'autres installations civiles. Ils n'ont encore rien dit lorsque, le 27 mars 2017, l'armée de l'air de la coalition illégale a pris pour cible un véhicule transportant une équipe de techniciens chargés de superviser le barrage de l'Euphrate et des volontaires du Croissant-Rouge syrien alors qu'ils essayaient d'atteindre le barrage pour réparer les dégâts causés par les bombardements américains et empêcher son effondrement. Cet attentat criminel a entraîné la mort de Firas Al-Hussein, un citoyen syrien qui était un volontaire humanitaire au sein du Croissant-Rouge syrien, tandis que d'autres membres de l'équipe ont été blessés. Aucun de mes collègues occidentaux du Conseil à l'époque, ni à d'autres moments que je n'ai pas le temps d'énumérer maintenant, n'a rien dit au sujet du fait que l'armée de l'air américaine avait pris pour cible des travailleurs humanitaires.

Il y a deux jours, la soi-disant coalition internationale a reconnu sa responsabilité dans la mort de 1 377 civils dans le cadre de ses combats, qu'elle considère comme des dommages collatéraux. Bien entendu, les chiffres réels sont exponentiellement plus élevés, mais cette affaire passera inaperçue tant que l'Allemagne et la Belgique seront corédacteurs des textes portant sur la question humanitaire au Conseil. Ainsi, le droit international est devenu comme un agneau doux dont la garde est confiée à une meute de loups.

Aujourd'hui, Erdoğan commet ces crimes avec la complicité de l'Occident pour mettre en œuvre leur projet basé sur la prise pour cible et la destruction des structures civiles, des services et des institutions de l'État syrien. Si le Conseil pense que nos paroles ne sont pas conformes à la réalité sur le terrain, nous le mettons au défi de prouver le contraire et de prendre des mesures pour que les pays qui occupent des parties de mon pays répondent de leurs crimes contre la Syrie et la région en général.

L'État syrien et les organisations humanitaires syriennes ont honorablement assumé leurs responsabilités face au crime du régime turc qui a interrompu l'approvisionnement en eau potable des habitants d'Hassaké. L'eau potable a été fournie à notre population dans la mesure du possible, mais les besoins dépassent toutes les prévisions et les capacités en raison de l'occupation turque et américaine des régions du nord et de l'est de la Syrie.

La Syrie met en garde contre la poursuite ou la répétition de cette catastrophe et appelle le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et les pays de l'Union européenne et ses dirigeants à se réveiller de leur sommeil irresponsable et à démontrer leur respect des fondements moraux et juridiques sur lesquels repose cette Organisation internationale.

Dans le prolongement des politiques de certains gouvernements hostiles à mon pays, le 24 août, des organisations terroristes ont fait sauter le gazoduc qui alimente les centrales électriques syriennes, ce qui a provoqué une panne générale d'électricité dans plusieurs régions de la Syrie.

Cet attentat terroriste, perpétré par des groupes terroristes soutenus par les forces d'occupation américaines dans la région occupée de Tanf, n'est qu'un maillon de la chaîne du terrorisme économique qui est désormais à l'ordre du jour. Ce terrorisme économique est pratiqué par certains Gouvernements d'États Membres de l'Organisation à l'encontre de mon pays au moyen de mesures coercitives unilatérales, notamment la loi dite César, et de crimes commis par ces Gouvernements directement ou par l'intermédiaire de leurs supplétifs, à savoir des milices séparatistes et des organisations terroristes, pour piller le pétrole, le gaz, les antiquités, le blé et les cultures agricoles et détruire les installations et infrastructures civiles.

Tous ces crimes visent à étouffer les citoyens syriens et à les priver de moyens permettant de répondre à leurs besoins fondamentaux en nourriture, médicaments, gaz et électricité, à entraver le processus de reconstruction, à empêcher le retour des personnes déplacées et à exercer davantage de pression sur le Gouvernement syrien pour qu'il fasse des concessions politiques, d'autant plus que cet attentat terroriste a coïncidé avec le début du troisième cycle des travaux de la Commission constitutionnelle à Genève.

J'appelle l'attention du Conseil sur une étude publiée il y a quelques jours par le Center for a New American Security (Centre pour une nouvelle sécurité américaine), financé par le Gouvernement des États-Unis. L'auteur de cette étude est Nicholas Heras, un chercheur au Centre qui travaille également avec le Pentagone. Il appelle Washington à se servir du blé comme arme pour affamer les civils en Syrie afin de réduire la disponibilité des denrées alimentaires et de faire pression sur le Gouvernement syrien et la Russie pour qu'ils fassent des concessions politiques qui serviront les intérêts des États-Unis dans la région. Cette logique tordue qui consiste à utiliser le blé comme arme pour punir les civils est similaire à l'utilisation par Erdoğan de l'eau comme arme en vue de punir les civils.

Les gouvernements de certains États membres du Conseil massacrent le droit international humanitaire dans leurs politiques à l'égard de mon pays, tout comme ils ont massacré son père biologique – le droit international – avant cela. Le Conseil ne dispose plus de rien, mis à part les dispositions de la Charte des Nations Unies, qu'un certain nombre d'États Membres continuent d'appliquer et de défendre. La question qui se pose est de savoir si le Conseil tient à ce que les dispositions de la Charte connaissent le même sort.

Enfin, pour répondre à ce qu'a dit le représentant des États-Unis concernant la situation dans le camp de Hol, nous soulignons la responsabilité du Gouvernement des États-Unis, de ses milices terroristes et de certains gouvernements européens en ce qui concerne la situation actuelle dans le camp. C'est dans le contexte de l'occupation de cette zone par les États-Unis et du refus de certains gouvernements européens de rapatrier leurs milliers d'ordures semi-humaines qui ont été envoyées illégalement dans mon pays en tant que terroristes sans frontières avec leurs familles. Nous avons réitéré cette exigence à maintes reprises. Les milices séparatistes des Forces démocratiques syriennes, qui agissent pour le compte de l'occupant américain, tentent de profiter de la situation des habitants du camp de Hol en feignant de s'y intéresser, pour ensuite conclure des marchés suspects et faciles et les utiliser comme moyen de chantage médiatique et politique.

## Annexe XV

### **Déclaration de M. Feridun Hadi Sinirlioğlu, Représentant permanent de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

En premier lieu, je tiens à remercier le Sous-Secrétaire général par intérim aux affaires humanitaires, M. Rajasingham, de son exposé.

La Journée mondiale de l'aide humanitaire ayant été commémorée récemment, nous rendons hommage à tous les travailleurs humanitaires pour leurs sacrifices. Ces héros méconnus font un travail remarquable au quotidien, en particulier pour le peuple syrien.

La résolution 2533 (2020) porte un coup dévastateur à la Syrie, qui est au bord d'une vaste épidémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et dont les infrastructures sanitaires sont gravement affaiblies.

La perte du point de passage de Bab el-Salam a interrompu l'accès direct à certaines parties du nord d'Alep. Malheureusement, le Conseil de sécurité n'a pas réautorisé l'accès par la voie la plus directe, efficace et hautement surveillée, qui dessert 1,3 million de personnes. Depuis la fermeture du point de passage de Bab el-Salam, mon gouvernement, en collaboration avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, s'efforce de répondre aux besoins humanitaires considérables dans le nord-ouest.

Nous sommes en train d'accroître la capacité du point de passage de Bab el-Haoua. Toutefois, l'accès par Bab el-Haoua sera limité et l'ONU devra régler la question des coûts et des problèmes supplémentaires liés à l'allongement des distances. Je répète une fois de plus que l'accès dit à travers les lignes de front n'est pas une option pour le nord-ouest et ne pourra jamais remplacer l'acheminement de convois humanitaires transfrontières.

S'agissant de la pandémie, les moyens et les mesures visant à lutter contre une possible épidémie sont insuffisants. Le régime d'Assad et ses parrains ont commis au moins 530 attaques contre des centaines d'installations sanitaires et détruit les infrastructures de base dans le pays.

On estime que la Syrie ne peut traiter que 6500 cas de COVID-19, car ses capacités en matière de soins de santé sont limitées. À ce jour, pas moins de 60 médecins sont morts en Syrie des suites de la COVID-19. Le nombre élevé de victimes parmi les travailleurs sanitaires est un indicateur important de la propagation de l'infection au sein des communautés ainsi que du manque de matériel de protection et de formation. Pourtant, du fait de l'absence d'informations fiables, nous ne connaissons pas la gravité de la situation dans les zones contrôlées par le régime.

Nos partenaires humanitaires soulignent que grâce à l'aide médicale acheminée depuis la Turquie, le nord-ouest de la Syrie est la région la mieux préparée pour atténuer les effets d'une épidémie. Cependant, la hausse rapide du nombre de cas depuis la détection du premier cas de COVID-19 dans la région est préoccupante. En outre, le manque d'accès à l'eau et à l'assainissement exacerbe les effets de la pandémie.

Le Conseil de sécurité a écouté les mensonges du représentant du régime à propos de la station de pompage d'eau d'Alouk. Je vais maintenant remettre les pendules à l'heure – les pompes à eau qui alimentent la station fonctionnent avec de l'électricité acheminée du barrage de Tehrane, qui est contrôlé par l'organisation terroriste Parti des travailleurs du Kurdistan /Unités de protection du peuple. Depuis novembre dernier, l'électricité alimentant la station de pompage d'Alouk est régulièrement et délibérément coupée par cette organisation.

Grâce à nos multiples démarches auprès des acteurs qui ont de l'influence sur le Parti des travailleurs du Kurdistan/Unités de protection du peuple, l'alimentation d'Alouk en électricité a été rétablie, et le pompage de l'eau depuis la station a

récemment repris. Néanmoins, sa viabilité et l'approvisionnement en eau de Hassaké à pleine capacité dépendent d'un approvisionnement ininterrompu en électricité. Nous sommes disposés à travailler avec l'ONU pour trouver une solution durable.

Le Secrétaire général signale que l'approvisionnement insuffisant en eau potable et en eau agricole à Bab a des répercussions sur l'accès à l'eau de la population locale et sa capacité de maintenir les normes sanitaires et d'hygiène. Nous ne devons pas permettre aux organisations terroristes et au régime d'Assad utiliser les ressources en eau comme arme pour affaiblir plus encore le peuple syrien afin de servir leurs desseins séparatistes et malveillants. Nous devons nous méfier des tentatives du régime et du Parti des travailleurs du Kurdistan/Unités de protection du peuple de s'octroyer une légitimité en prenant comme prétexte la pandémie.

Le Parti des travailleurs du Kurdistan/Unités de protection du peuple cherche à consolider son pouvoir dans tout le nord-est en maniant l'oppression et les incitations économiques, notamment des prétendus contrats pétroliers et des lois de confiscation de biens. Je vais être clair : la Turquie ne tolérera jamais de telles tentatives.

Nous poursuivons nos efforts pour tenter de préserver le cessez-le-feu à Edleb, en dépit des violations commises par le régime. Edleb est le dernier refuge des Syriens qui fuient Assad, et elle doit être protégée à tout prix. Comme toujours, la Turquie se réserve le droit d'utiliser la force pour répondre à toute attaque du régime ou de groupes radicaux. Le maintien du cessez-le-feu est essentiel en vue d'améliorer la situation humanitaire, de faciliter le retour des personnes déplacées dans leurs foyers et de relancer le processus politique.

Le seul moyen de mettre fin au conflit syrien passe le processus de règlement politique facilité par l'ONU, conformément à la résolution 2254 (2015). Dans cette perspective, nous mettons l'accent sur la stabilisation de la situation à Edleb et la création d'une commission constitutionnelle crédible, équilibrée et légitime.

Nous nous félicitons de la convocation de la troisième session de la Commission constitutionnelle le 24 août à Genève. La Turquie n'épargnera aucun effort pour garantir la réussite de la Commission, qui représente une étape clef dans le processus politique. Nous comptons sur la communauté internationale pour appuyer le fonctionnement viable de la Commission et pour ne pas permettre au régime de reculer.

La semaine dernière a marqué le septième anniversaire de l'attaque chimique commise en 2013 dans la Ghouta, où le régime d'Assad a massacré des centaines de civils en un seul jour. Ces images horribles continuent de nous hanter aujourd'hui. Ce n'était ni la première ni la dernière fois que ce régime meurtrier utilisait des armes chimiques contre son propre peuple.

Pour chaque incident qui s'est produit en Syrie, l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) est parvenue à la même sombre conclusion : le régime est responsable d'attaques chimiques contre les civils. Le rapport (S/1867/2020) de l'Équipe d'enquête et d'identification de l'OIAC sur les trois attaques chimiques qui se sont produites en mars 2017 à Latamné n'est que le dernier document qui vient étoffer le registre toujours plus fourni des crimes contre l'humanité commis par le régime syrien.

Je ne répondrai pas aux mensonges et aux fabrications du représentant du régime. Je me demande comment ils peuvent continuer de croire qu'il leur est possible de tromper la communauté internationale avec leurs mensonges. Nous sommes convaincus qu'ils seront amenés à répondre de leurs crimes odieux, et les atrocités commises contre le peuple syrien seront consignées sur les pages les plus sombres de l'histoire.